

Drs SUBLIME – TRAVERIA – FAILLERES – BOUCHET
Vétérinaires équins à domicile
188 chemin de la Gardette
84100 UCHAUX
Tel : 07.85.12.05.58
@ : vet_ricou158@hotmail.com



Diagnostics et suivis locomoteurs du cheval de sport ou de loisir

COMPTE RENDU D'ANALYSES

Cheval : **LOUPETTE**

Propriétaire : Les Cavaliers de la Louvière

Lieu : Bedoin

Date : 15 novembre 2024

Motif de consultation : Réapparition d'une masse entre l'épaule et l'encolure droite

Historique médical:

La jument a été achetée avant l'été. À son arrivée aux écuries, une masse était présente entre l'épaule et l'encolure droite. Le vendeur avait indiqué qu'il s'agissait probablement d'un hématome consécutif à un coup de pied. La masse a disparu complètement en 3 semaines à 1 mois. La jument a continué à travailler quotidiennement sans douleur ni gêne apparente.

Il y a 3 semaines, la masse est réapparue au même endroit et avec la même forme.

Examen clinique:

Examen général dans les normes

Masse d'environ 20-30 cm, de consistance dure, sensible à la palpation

Aucune boiterie associée, déplacement correct aux trois allures

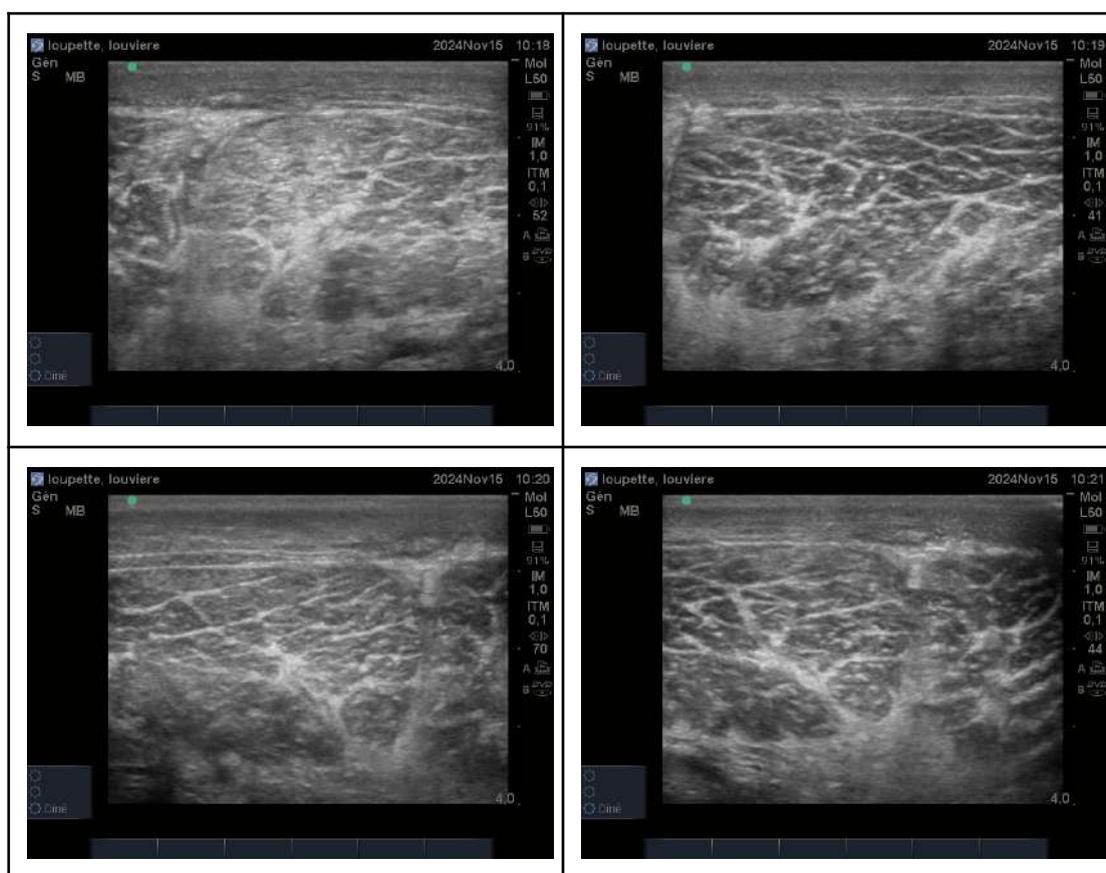


Examen échographique:

Sur l'image échographique, la masse semble présenter un tissu musculaire épaissi, avec une structure fibreuse, elle est bien délimitée, sans signe évident de lésion ou de processus inflammatoire aigu.

L'aspect de l'échographie montre un tissu de consistance homogène, ce qui correspond bien à un tissu fibreux ou cicatriciel. Cette observation pourrait indiquer une lésion chronique ou un ancien traumatisme avec formation d'une fibrose localisée.

Masse:



Comparaison avec le côté opposé : le tissu musculaire sain est visible sans épaissement



Recommandations:

Un traitement anti-inflammatoire est conseillé pour observer une éventuelle réduction de la masse. Repos préconisé durant cette période.

Si aucune amélioration n'est observée, reprise progressive de l'activité comme cela avait été fait durant l'été.

En cas de persistance ou d'aggravation de la masse, ou si elle provoque une gêne, des examens complémentaires (ponction, biopsie, etc.) pourront être envisagés

Rédigé à Uchaux, le 15 novembre 2024.

Dr.Vet. Maria Serrat
n°ordre : 37435